

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 6

26^e année · mercredi 8 février 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



LES PARTENAIRES D'UBER DANS LE VISEUR

THIERRY PORCHET

A Genève, l'Office cantonal de l'emploi veut soumettre les sous-traitants de la multinationale à la location de services, qui offre de meilleures conditions aux chauffeurs. Une exigence partagée par Unia qui réclame que les missions des conducteurs soient entièrement payées, intégrant les temps d'attente entre deux courses. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Remerciés par des baisses de revenus...

Sonya Mermoud

Quelle sera l'issue du bras de fer opposant les fonctionnaires vaudois au Canton? Les autorités peuvent-elles ignorer les torrent de colère qui ont déferlé dans les rues lausannoises? Comptent-elles sur l'essoufflement de ce mouvement interprofessionnel solidaire? A l'heure où nous mettons ce journal sous presse ce lundi, et en l'absence de l'ouverture de pourparlers, de nouvelles grèves et mobilisations étaient prévues demain 9 février. Cette contestation est motivée, rappelons-le, par la pingrerie du Conseil d'Etat qui a fixé l'indexation des salaires à 1,4% pour cette année alors que le renchérissement du coût de la vie s'élève au moins au double; par son refus de négocier sur la question donnant un signal déplorable pour le partenariat social; et par son entêtement à rester

sourd aux revendications légitimes et répétées de plusieurs milliers d'employés des secteurs public et parapublic. Des manifestants qui ont déjà à plusieurs reprises battu le pavé de la capitale vaudoise pour réclamer la pleine compensation de l'inflation et l'ouverture de discussions. La grogne de la fonction publique a débuté en octobre et n'a cessé de monter en puissance à l'appel des syndicats des secteurs et aujourd'hui avec le soutien de l'Union syndicale vaudoise dont Unia fait partie. Elle s'est concrétisée par des grèves partielles ou totales, des débrayages, des actions, des assemblées et l'adoption de résolutions. Aux nombreux enseignants formant dans un premier temps le gros des troupes – une quarantaine d'établissements de l'école obligatoire sur 93 ont été touchés le 31 janvier dernier – se sont joints des salariés des domaines de la santé, du social, des gendarmes et policiers... Et ce en dépit de la difficulté rencontrée par nombre d'entre eux de s'organiser, entre conscience professionnelle, sous-effectifs et pressions de la hiérarchie. Mais partageant une détermination commune à la hauteur de l'enjeu: le maintien du pouvoir d'achat face à des prix en forte progression et des primes maladie qui ont explosé. Ainsi qu'un juste besoin de reconnaissance après les années éprouvantes de Covid.

Rien ne justifie l'inflexibilité du Gouvernement affichée à ce jour. Les finances de l'Etat sont pour le moins saines. Son refus de mettre plus largement la main au porte-monnaie le situe parmi les entités publiques les plus radines. Certes, une

prime unique «pour la vie chère» équivalente à 0,8% a aussi été accordée aux classes salariales inférieures, soit les revenus les plus bas, à l'exception du personnel du parapublic. Quant au budget, il a été voté fin décembre à la majorité absolue, sans amendement. Des arguments volontiers martelés par la droite majoritaire face à ces tapages de rue et propres à conforter l'exécutif dans le maintien d'une ligne dure. Mais qui ne suffisent à faire le poids dans la balance du fort renchérissement. Le Conseil d'Etat s'est pourtant jusqu'à présent limité à promettre un réexamen de la situation à l'aune d'indicateurs usuels... cet automne. Peu de chances qu'il fasse marche arrière. Il préfère aujourd'hui inviter les syndicats à échanger sur d'autres dossiers d'importance. Une proposition qui, dans l'agenda actuel, raisonne plutôt comme une tentative de diversion... Reste que l'Etat a le devoir de se montrer exemplaire. D'autant plus au regard de la situation prévalant dans les domaines des soins marqués par une grave pénurie de main-d'œuvre et des conditions de travail qui, déjà terriblement mises à mal par la pandémie, ont continué à se détériorer. La crise sanitaire n'a pas non plus épargné les enseignants appelés à des réorganisations répétées, au rattrapage d'élèves en décrochement, à une confusion générale... Aujourd'hui, il s'agit de faire montre d'un minimum de respect et de justice sociale. Et non de remercier l'engagement des personnes concernées par une baisse méprisante des revenus réels... ■

PROFIL



Charito Wuillemin, engagée pour le Pérou.

PAGE 2

SUISSE

Vague violette en préparation.

PAGE 3

INDUSTRIE

Quand le climat s'invite à l'usine.

PAGE 7

VALAIS

Dysfonctionnements dénoncés d'un service étatique.

PAGE 9

Aline Andrey

Fin janvier, Charito Wuillemin s'est lancée dans un véritable marathon pour encadrer la militante indigène péruvienne Lourdes Huanca en visite en Suisse. «Elle est impressionnante. Chaque jour, elle est allée à la rencontre de politiciens suisses, de l'ONU, des associations, avant de passer encore des heures, via zoom, à écouter sa base au Pérou... La nuit, je l'entendais pleurer sur notre peuple massacré», raconte celle qui, avant sa tournée européenne, ne connaissait pas sa compatriote que de nom. «Actuellement en Belgique, j'espère que Lourdes pourra revenir en Suisse, car rentrer au Pérou maintenant serait trop risqué. Elle est menacée de mort.» Plus de soixante manifestants ont été tués dans les rues péruviennes par la police depuis que le président Pedro Castillo a été démis de ses fonctions le 7 décembre. «Castillo représente les peuples indigènes ruraux, malmenés et invisibilisés, victimes de la pollution générée par l'extractivisme des multinationales. Celles, très critiquées par le président, dont les concessions arrivent à leur terme. De quoi se demander à qui profite le chaos? interroge Charito Wuillemin. Lors des élections, tout comme Lourdes, j'ai soutenu Verónica Mendoza dont le discours féministe et inclusif me touchait davantage. Au second tour, nous avons fait barrage à la droite corrompue de Keiko Fujimori soutenue par l'Eglise et l'extrême droite. L'enseignant rural et syndicaliste Castillo a été élu. Les critiques racistes à son égard ont touché les indigènes qui se sont totalement identifiés à leur président. La droite l'a empêché de gouverner; et la vice-présidente, Dina Boluarte, a retourné sa veste.» La militante souligne la gravité de la situation et en appelle à une réaction de la communauté internationale pour qu'une enquête indépendante soit menée et justice rendue.

UNE FAMILLE ENGAGÉE

Son engagement sans faille contre les injustices prend sa source dans son enfance. Dans les rues de Cusco, Charito (diminutif de María del Rosario) Ugarte (son nom de jeune fille) manifestait déjà aux côtés de ses parents, responsables de l'ONG ATD Quart-Monde Pérou. Elle se souvient avoir accompagné son père dans les zones andines où elle a pris conscience des inégalités et du racisme à l'encontre des peuples indigènes. En 1995, à l'invitation de la branche suisse de l'organisation, la famille reçoit un visa d'une année. Charito a 14 ans. Elle entre dans une classe d'accueil genevoise, où elle apprendra la langue. Et tombe amoureuse de Tim, le fils des responsables de l'ONG à Genève. Lorsque la jeune fille et sa famille retournent en Amérique du Sud, leur amour secret devient épistolaire. La jeune fille poursuit ses études en biologie, le jeune homme en médecine, jusqu'au moment où ils se retrouvent au Pérou et décident de se marier.

«Pour le visa en vue du mariage, nous avons dû montrer nos lettres, nos photos...» raconte celle qui n'obtiendra finalement un permis de séjour que six mois plus tard. «Je n'avais pas le droit de travailler et on n'avait pas beaucoup d'argent, car mon mari étudiait encore. Mon diplôme universitaire n'ayant pas été reconnu, cela m'a découragée de reprendre des études.» Charito travaillera ensuite comme serveuse dans de nombreux restaurants. «C'était difficile, mais très formateur. Epouse d'un Suisse et parlant français, j'étais payée environ 19 francs l'heure. Mais certains de mes collègues, sans papiers, ne touchaient pas plus de

8 francs. Cette reproduction de l'esclavagisme me choquait. Je me souviens de ce jour où je n'ai pas eu le courage de défendre une collègue indienne licenciée sur-le-champ pour avoir demandé davantage de temps pour effectuer les nettoyages. Cela m'est resté au travers de la gorge... raconte-t-elle encore avec émotion, et a alimenté ma rage contre les inégalités.»

BÉNÉVOLE AU GRAND COEUR

Charito Wuillemin met au monde son premier enfant, puis continue de cumuler les heures comme responsable d'un restaurant. «Je ne voyais ma fille que très peu. Je rentrais du travail telle-

ment stressée et fatiguée que ma seule envie était qu'elle s'endorme vite.» La goutte qui fera déborder le vase: son patron la paie moins que d'autres, car elle n'a pas de diplôme dans le domaine. «J'ai décidé d'arrêter. Mais j'ai quand même fait mon CFC de gestion de commerce par validation des acquis, comme une sorte de revanche, sans jamais l'utiliser.» Depuis, elle devient mère une deuxième fois et ne compte plus ses heures de bénévolat. Son premier contact associatif a été la Maison des Enfants dans son quartier des Grottes à Genève. «Notre centre d'accueil voulait privilégier la cogestion entre les édu-

cateurs et les parents, ne pas être institutionnalisé. Nous avons réussi», se souvient-elle, avec le sourire. Charito Wuillemin s'engage ensuite auprès de l'Association des parents d'élèves, et de La Escuelita Onex qui donne des cours de langue et de culture aux enfants d'Amérique latine. «Bien apprendre sa langue maternelle est essentiel pour mieux s'intégrer et mieux maîtriser le français», précise la volontaire, aussi active à la ludothèque de la Servette et dans l'association de quartier Pré en bulle.

«Je n'ai pas de salaire, mais toutes ces expériences sont formatrices et reconnues à leur juste valeur, au moins par ma famille», souligne Charito Wuillemin, également engagée dans le collectif genevois de la grève féministe depuis le 14 juin 2019. Un moment clé dans sa vie. «J'y suis allée avec des copines et j'ai été hallucinée par cette mariée violette. Je me suis alors engagée dans le collectif, et j'ai participé, après la révolte au Chili, aux actions de Las Tesis avec la performance *Un voleur sur ton chemin*. On s'est ensuite mises aux tambours sur l'impulsion d'une amie colombienne pour qui une manifestation ne peut se faire sans musique.» Dès lors membre de la Red de Tamboreras de Suiza, elle frappera sur son tambour pour l'égalité le 8 mars et le 14 juin. ■

CAISSE DE RÉSONANCE DU PEUPLE PÉRUVIEN

Militante de gauche et féministe, active dans le monde associatif genevois, Charito Wuillemin s'engage actuellement pour le Pérou, son pays natal en crise

UNE NOUVELLE VAGUE VIOLETTE SE PRÉPARE

Le 28 janvier, les Assises romandes des collectifs de la Grève féministe ont réuni environ 180 personnes. Le point avec l'une d'elles, Aude Spang, responsable égalité d'Unia

Propos recueillis par Aline Andrey

Le 14 juin 2019 a été un point de bascule dans le mouvement féministe suisse. Quatre ans plus tard, les collectifs se mobilisent pour une journée de lutte pour l'égalité, contre les discriminations sexistes et patriarcales. La motivation est déjà au rendez-vous. Quelque 180 personnes se sont inscrites aux Assises romandes de la Grève féministe à Lausanne. Le communiqué des collectifs romands rappelle que, «si certaines avancées – surtout symboliques – ont pu être constatées depuis, la situation reste grave, et certaines choses ne manquent pas d'empirer: la réforme AVS 21 nous force à travailler encore plus pour gagner moins». Cette rencontre intercantonale a permis d'avancer sur une série de revendications. De plus, deux résolutions ont été adoptées: l'une en solidarité avec la révolution «Femme, Vie, Liberté» en Iran, l'autre en soutien à la militante et sociologue turque Pinar Selek, exilée en France, en raison de persécutions subies en Turquie. Avant des Assises nationales à Fribourg le 4 mars et la Journée internationale du 8 mars, retour sur une journée riche en liens et en réflexions avec Aude Spang, responsable égalité d'Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment se sont passées les Assises romandes le 28 janvier?

La dynamique est belle et les motivations très grandes pour que ce 14 juin soit un grand moment de mobili-

sation. Par rapport à 2019, le travail d'organisation a commencé plus tôt, notamment grâce aux liens entre syndicats et collectifs. En juin 2022 déjà, le Congrès des femmes de l'Union syndicale suisse avait appelé à la grève. Le réseau est en place depuis, avec toujours cette même volonté que la Grève appartienne à tout le monde. Chaque personne, chaque groupe peut amener ses revendications. L'organisation doit se faire aussi avec ses collègues dans chaque lieu de travail.

Quelles sont les revendications principales cette année?

Notre Manifeste de 2019 qui comporte 19 points est toujours valable. Toutefois, cette année, nous aimons mettre en lumière quelques revendications concrètes; préciser par exemple ce qu'on entend par améliorer le système de retraite. Aux Assises suisses-alémaniques à Zurich le 14 janvier, comme à Lausanne, la remise en question du système des trois piliers a été soulevée. Loin de la caricature de la féministe hystérique radicale que veut nous coller nos opposants, ces rencontres montrent que notre mouvement est social et également syndical, avec des questionnements qui touchent tout le monde, que ce soit sur le travail rémunéré et sur celui du *care*, les retraites, l'éducation et la formation, le climat et l'écoféminisme, les thèmes du corps, de la santé et de la sexualité, l'antiracisme et les migrations, ainsi que les violences bien sûr. Le 4 mars, lors des Assises nationales, nous lancerons notre appel à la grève sur la base des revendications décidées collectivement.



Le 14 juin 2019, quelque 500 000 personnes étaient descendues dans les rues de Suisse. Quatre ans plus tard, une nouvelle mobilisation féministe s'organise.

Dans le communiqué de la Grève féministe romande, il est mentionné que le mouvement a été confronté à une énorme répression, quelle est-elle?

Tout d'abord, on remarque que le droit de manifester n'est pas entièrement garanti dans la pratique. La simple tenue de manifestations n'est déjà pas évidente: les contraintes administratives sont nombreuses, les amendes

sont promptes à tomber et, parfois, exorbitantes.

Dans le canton de Vaud, les militantes du collectif ont été poursuivies à plusieurs reprises pour des motifs divers et variés, punies avec de lourdes amendes, les propos exprimés en manifestation enjoins à être censurés en amont. L'an passé, un collectif d'extrême droite a cherché à s'approprier

une mobilisation et a tenu des propos racistes, et c'est la Grève féministe qui a été poursuivie pour appel à la haine (l'affaire a ensuite été classée). De plus, des violences policières ont été constatées à travers les années, tant dans de grandes villes alémaniques qu'à Genève. Derrière une prétendue unité nationale pour l'égalité, on dérange et on nous le fait payer de façon détournée. ■

EMS: LA VISION DU PERSONNEL AU CŒUR D'UNE VASTE RECHERCHE

Avec le concours de la Haute Ecole spécialisée de la Suisse italienne, Unia organise un sondage auprès du personnel des EMS. Lignes maîtresses

Sonya Mermoud

Pénurie de main-d'œuvre, abandon précoce de la profession – quatre personnes sur dix quittent leur emploi en cours de parcours –, dégradation des conditions de travail: la situation catastrophique dans le domaine des soins a incité Unia à organiser, avec le concours de la Haute Ecole spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI), un vaste sondage en ligne dans le domaine (voir aussi en page 4). Cette recherche se focalise sur la situation du personnel dans les EMS, toutes fonctions confondues – travailleurs actifs dans les soins, l'intendance, les nettoyages, etc. Elle vise à mettre en lumière le point de vue des salariés figurant au cœur de l'étude. «Après la période spéciale liée au Covid-19, une autre tout aussi exceptionnelle a suivi, caractérisée par une qualité des soins qui n'est plus garantie. Cet état de fait s'explique par la pénurie de personnel et, partant, une réduction des prestations. La problématique nous concerne tous et est indissociable des conditions de travail», précise Enrico Borelli, du secteur tertiaire d'Unia. «Nous avons abordé cette question avec des militants et des délégués, dans le cadre de conférences de branches. Et avons réfléchi aux meilleurs moyens d'empoigner le problème en vue de la recherche de solutions», poursuit le syndicaliste, insistant sur la crise que traverse le secteur, au bord de l'effondrement. «On se trouve vraiment à la limite du supportable. Des salariés pleuraient dans les assemblées. Du jamais-vu», illustre-t-il, notant encore les efforts de recrutement en Italie, Pologne... pour tenter de pallier l'insuffisance de main-d'œuvre.

DES INTERVIEWS À LA CLÉ

A la suite des discussions menées avec les collaborateurs de la branche, Unia, aidé de pro-

fesseurs de la SUPSI, a décidé de procéder à une radiographie du secteur. Cette dernière s'appuiera sur un questionnaire et des interviews collectives de groupes cibles. L'approche se veut scientifique, structurée, et prendra en compte des critères tels que les qualifications ou non des sondés, les régions linguistiques, l'âge... But poursuivi: disposer d'un échantillonnage représentatif des conditions de travail prévalant dans les EMS en intégrant la dimension sociale, généralement ignorée dans les indicateurs des établissements médico-sociaux. «Nous comptons sur les réponses de plusieurs centaines de personnes et, pour les interviews, sur la participation de 100 à 120 intéressés. La méthode privilégiée est celle de la recherche qualitative.» L'étude entend ainsi comprendre un phénomène en profondeur – considérant les opinions, les idées, les sentiments des individus – et s'effectuera sur le moyen terme. Unia espère néanmoins déjà voir des pistes se dessiner cet automne qui pourront être exploitées lors de la journée nationale consacrée aux soins organisée le 2 septembre à Berne. «Cette rencontre vise à enrichir le débat sur les soins de longue durée. Elle réunira différentes catégories de personnes, le sujet concernant toute la société. Des soignants y participeront, bien sûr, mais aussi des politiciens, des retraités, des patients, etc. Toutes celles et ceux qui entendent défendre la qualité des soins, Nous souhaitons contribuer à cet objectif et améliorer les conditions de travail du personnel.» Dans un second temps, Unia envisage de rédiger un manifeste fondé sur les revendications des sondés qui servira à alimenter le débat public et politique.

Le secteur des EMS, tous métiers confondus, emploie quelque 140 000 salariés, dont 100 000 œuvrant à plein temps. ■

«J'ai préféré me battre plutôt que de ne rien dire»

Le Prix Engagement d'Unia distingue le personnel en lutte de Cats & Dogs et la détermination d'une aide-soignante d'un EMS genevois

Textes Jérôme Béguin

Remis chaque année, le Prix Engagement d'Unia distingue des membres du syndicat dans le secteur des services qui ont défendu leurs droits avec un courage exemplaire. Cette année, l'assemblée nationale des délégués du secteur tertiaire d'Unia a décerné la récompense au personnel en lutte de Cats & Dogs (lire ci-dessous) et à Florence, une aide-soignante d'un EMS genevois. Cette employée irréprochable et appréciée depuis dix ans dans un home du centre-ville s'est fait brutalément licencié l'année passée. Mais la maman de deux enfants ne s'est pas laissé faire. «Prétendant des absences, le directeur m'a présenté un congé-modification réduisant mon temps de travail de 90% à 70%. Mes congés étaient toutefois justifiés puisqu'il s'agissait de fausses-couches. Comme la différence de salaire était importante et difficile à assumer, je lui ai proposé de travailler à 80%, mais il a répondu que c'était à prendre ou à laisser. J'ai refusé et il m'a licenciée», témoigne la jeune femme. Soutenue par Unia, Florence a alors sollicité l'aide de ses collègues. Une pétition a été lancée et elle a pu

s'adresser à la fondation gérant l'établissement. «J'ai préféré me battre que d'accepter ce congé-modification et de rien dire.» Après plusieurs mois, son engagement a porté ses fruits, car la direction a été remplacée et Florence réengagée. «J'ai retrouvé mon emploi et l'ambiance de travail a totalement changé. Nous avons maintenant un directeur à l'écoute avec qui nous pouvons discuter.»

«Florence est un exemple et un espoir pour tous ses collègues des EMS», souligne Nadine Frei, secrétaire syndicale d'Unia Genève en charge des EMS. Le congé-modification et le licenciement après un arrêt maladie ou accident sont malheureusement des pratiques répandues dans les EMS. Certaines employées perdent leur emploi à quelques années de la retraite en raison de maladies et de problèmes physiques provoqués par leur travail. Ces personnes ont investi toute leur énergie à prendre soin des résidents avec éthique et elles se retrouvent sur le carreau, jetées comme des malpropres. C'est assez violent. Mais Florence montre que les défaites ne sont pas inéluctables et que nous pouvons remporter des victoires.» ■

LE PERSONNEL DE CATS & DOGS A DU CHIEN

Le Prix Engagement d'Unia distingue aussi le personnel en lutte de Cats & Dogs. En novembre dernier, soutenus par le syndicat, des vendeurs et des vendeuses de cette chaîne de magasins avaient protesté à Lausanne en dénonçant des salaires impayés ou versés avec retard. Cette action avait motivé des employés de sept autres points de vente à se battre. L'engagement des salariés n'a toutefois pas pu empêcher la faillite de la chaîne le mois dernier. Il s'agit désormais, dans le cadre de la liquidation de l'entreprise, d'obtenir le paiement des salaires dus. ■



syndicom est le syndicat leader des branches de la logistique, des technologies de l'information et de la communication ainsi que des médias. Dans tout le pays, il compte près de 30 000 membres et s'engage pour les droits des salarié-e-s et pour une Suisse sociale et ouverte au monde. (www.syndicom.ch)



Nous recherchons **de suite** ou selon entente un-e

Secrétaire régional-e Secteur TIC (60%) (Secrétaire politique)

Lieu de travail: Lausanne et télétravail

En tant qu'employé-e syndical-e politique tu t'investis corps et âme pour nos membres. Tu as une personnalité gagnante et, grâce à ton pouvoir de persuasion, tu peux inspirer aux gens de nos branches l'idée du mouvement syndical et les recruter comme membres. Grâce à ton sens de la communication, tu parviens à constituer et à entretenir un réseau de personnes de confiance. L'interaction avec des personnes d'horizons différents n'est pas un problème pour toi, notamment grâce à tes compétences linguistiques. En outre, tu conseilleras nos membres sur les questions générales de droit du travail, géreras des projets et des campagnes et seras responsable de leur mise en œuvre.

Si tu peux répondre oui à ces questions et que tu as également

- une formation professionnelle achevée avec quelques années d'expérience professionnelle, idéalement dans une organisation à but non lucratif ou une ONG;
- de bonnes capacités d'organisation et de communication, ainsi que l'esprit d'initiative et d'autonomie dans le travail;
- un haut niveau de compétence sociale, un intérêt pour l'engagement sociopolitique, l'expérience et le plaisir du travail en équipe;
- une bonne connaissance du français écrit et parlé (au moins niveau C1) et connaissance orale supplémentaire de l'anglais

et es disposé-e à aménager ton temps de travail de manière flexible et à travailler au besoin le soir et le week-end, alors tu es le bienvenu chez nous.

syndicom offre non seulement une activité passionnante dans un domaine de travail varié, mais aussi d'excellentes conditions de travail avec des horaires de travail flexibles et la possibilité de travailler à domicile. Souhaites-tu collaborer dans une organisation dynamique qui s'engage pour de bonnes conditions de travail et un service public fort? Alors nous nous réjouissons de ta postulation.

Nous te remercions d'envoyer ton dossier de candidature complet d'ici au **19 février 2023** à personal@syndicom.ch. Si tu as des questions, tu es prié-e de les adresser à Dominique Gigon, responsable de région, tél. 058 817 19 02.

Les entretiens d'embauche se dérouleront le 23 février 2023.

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch www.evenement.ch ÉDITEUR L'Événement syndical Syndicat Unia PRÉSIDENT Yves Defferrard RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot JOURNALISTES Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin COLLABORATEURS RÉGULIERS Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald PHOTOGRAPHES Thierry Porchet, Olivier Vogelsang ABOUNNEMENTS 39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch CONCEPTION & MISE EN PAGES Atoll "lots graphiques" Catherine Gavin IMPRESSION Pressor SA, Delémont-Tirage contrôlé 54 700 exemplaires.

Qu'est-ce que des soins de qualité?

C'est ce que la Haute école spécialisée de la Suisse italienne (SUPSI) veut découvrir dans son enquête.

Tu travailles dans un EMS? Alors réponds à un questionnaire en ligne, et participe à la discussion de groupe dans ta région!

Participe au projet de recherche!



LES PARTENAIRES D'UBER SUR LA SELLETTE

A Genève, l'Office cantonal de l'emploi veut soumettre les sous-traitants de la multinationale à la location de services, qui offre de meilleures conditions aux chauffeurs

Textes Jérôme Béguin

La RTS a fait état la semaine dernière de la décision de l'Office cantonal de l'emploi genevois de soumettre les sociétés dites partenaires d'Uber, MITC Mobility et Chaskis, à la location de services. Pour mémoire, au printemps 2022, après les arrêts du Tribunal fédéral considérant Uber comme un employeur, l'entreprise de transport californienne a transféré ses conducteurs de la région lémanique à un sous-traitant, MITC Mobility. Cette société prétend avoir mis sur pied un «nouveau modèle d'activité» conforme aux exigences légales. Sauf que le temps d'attente, par exemple, n'est toujours pas rémunéré. Une autre société, Chaskis, qui opère déjà dans le volet de la livraison de repas pour Uber Eats, a créé une filiale pour le transport de personnes sous le nom de Chaskis Rides. Il ne fait guère de doute que la conduite opérationnelle de ces sociétés est entre les mains du donneur d'ordre. Des documents internes à Chaskis, que *Le Temps* a publiés, mettent sérieusement en doute l'indépendance de ces structures. Quoi qu'il en soit, le Canton de Genève a constaté qu'Uber et ces deux entreprises pratiquaient la location de services. Or, ce statut implique un nombre d'obligations et, en premier lieu, d'obtenir le feu vert des autorités. L'Etat a exigé au mois de janvier que ces sociétés cessent leurs activités jusqu'à l'obtention d'une autorisation en bonne et due forme. Elles ont fait recours contre cette décision

et obtenu de la Chambre administrative de la Cour de justice des mesures superprovisionnelles leur permettant de continuer à exercer.

METTRE FIN À UN SOUTIEN PASSIF...

Et maintenant que va-t-il se passer? Présent depuis dix ans en Suisse, Uber est toujours parvenu, au jeu du chat et de la souris, à opérer en dehors de la légalité. La multinationale va-t-elle enfin se mettre en conformité? Ou, de recours en recours, repousser aux calendes grecques une décision de justice à l'encontre de ses sociétés complices? Va-t-elle sortir de son chapeau un «nouveau modèle»? Ou encore piloter la reprise des chauffeurs par une autre société partenaire? Mais ce ne sera peut-être pas aussi simple, car la Loi genevoise sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur, qui vient d'entrer en vigueur, implique désormais, là également, d'obtenir une autorisation.

Unia avait aussi remarqué qu'Uber avec ses partenaires pratiquent la location de services et avait exigé que leurs activités soient arrêtées. Responsable de la branche transport du syndicat, Roman Künzler ne donne pas pour autant un satisfecit au Canton de Genève: «La décision aurait dû être prise plus tôt et rendue publique. Même s'il peut exister des contraintes de procédure, des centaines de chauffeurs sont concernés et ils doivent pouvoir se préparer à un arrêt d'activité.» Le syndicaliste espère que la décision genevoise «mettra la pression» sur les autres can-

tons et que «cesse ce soutien passif que les Uber Files ont mis en évidence». Mais quels sont les avantages de la location de services pour les chauffeurs? «Dans la location de services, les missions doivent être planifiées à l'avance et entièrement payées. La CCT de la location de services accorde une cinquième semaine de vacances dès l'âge de 50 ans. Elle permet des contrôles des conditions de travail et d'engagement par la commission paritaire. La location de services implique enfin l'obtention d'une autorisation délivrée par les cantons, qui peuvent la retirer si les lois ne sont pas respectées.» ■



Avec la location de services, les missions des chauffeurs seraient entièrement payées, alors qu'aujourd'hui, le temps d'attente entre deux courses n'est toujours pas rémunéré.

VERS UNE MEILLEURE PROTECTION DANS L'UE

Jeudi dernier, le Parlement européen a approuvé la proposition de la Commission de renforcer les droits des travailleurs des plateformes. Bruxelles veut créer une présomption de salariat autour de cinq critères: le fait qu'une plateforme fixe les niveaux de rémunération, supervise à distance les prestations, ne permet pas à ses employés de choisir leurs horaires ou de refuser des missions, impose le port d'uniforme ou encore interdit de travailler pour d'autres entreprises. Si deux critères sont remplis, la plateforme serait présumée employeur et devrait se soumettre aux obligations du droit du travail. La législation définitive doit encore être discutée par les Etats membres. Hasard du calendrier, au même moment à Berne, la Commission des affaires juridiques du Conseil national rejette une initiative allant dans ce sens déposée par Christian Dandres (PS/GE). «Ce contraste est saisissant et le refus d'agir de la droite suisse est déplorable. L'impact des plateformes sur les conditions de vie des salariés n'est pas moins violent en Suisse qu'en Europe», déplore le conseiller national. ■

Genève: droits syndicaux menacés à l'Université

Après l'entartage manqué de l'UDC Céline Amaudruz fin décembre à Genève, la polémique enfle et des plaintes pénales pourraient venir entraver le travail syndical des associations d'étudiants

Manon Todesco

Ce qui devait être une simple action symbolique de contestation est en train de virer à la polémique et à la menace sérieuse de l'exercice des droits syndicaux. Retour au 21 décembre dernier, à l'Université de Genève. La conseillère nationale et vice-présidente de l'UDC Céline Amaudruz, alors invitée comme membre du jury d'une joute oratoire sur la neutralité suisse, est la cible manquée d'une tentative d'entartage. Ce jour-là, personne n'aura été atteint physiquement, la tarte à la crème et les quelques militants antifascistes ayant été intercédés, mais l'affaire ira loin tout de même: l'élu genevoise a annoncé peu après avoir porté plainte pour tentative de lésions corporelles simples et voies de fait. Elle a également annoncé vouloir compléter sa plainte pour menace. La polémique a ensuite gonflé dans les médias, prenant pour cible la Conférence universitaire des associations d'étudiants de Genève (CUAE), qui a pourtant déclaré ne pas être à l'origine de l'action, et ne pas la revendiquer. Le conseiller national genevois UDC Yves Nidegger a été jusqu'à appeler à

couper les subventions de l'Université de Genève à la faîtière syndicale étudiante. Le rectorat a de son côté annoncé de possibles sanctions disciplinaires et pénales.

SOUTIEN DE LA CGAS

La CUAE regrette une «réelle menace à la liberté d'expression à l'Université de Genève». «En effet, que quelques individus soient la cible d'un tel déchaînement médiatique, politique et punitif pour une tarte à la crème est à la fois loufoque et alarmant.»

La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a tenu à exprimer son soutien à la CUAE, le 20 janvier dans un communiqué de presse dénonçant «une énième judiciarisation et criminalisation de la conflictualité sociale» et, en pleine année d'élections cantonales et fédérales, «l'instrumentalisation par l'UDC de la tentative d'entartage de Céline Amaudruz à des fins antisociales et antidémocratiques». Elle rappelle l'importance du rôle de la CUAE au quotidien: «Les mobilisations politiques et les activités syndicales de défense des étudiants sont nombreuses: des permanences gratuites et confidentielles tenues de

façon régulière, du soutien individuel, des victoires importantes obtenues pour les étudiants (par exemple contre la hausse des taxes d'études ou les repas à bas prix) et des prises de position en lien avec les questions de discrimination.»

La faîtière syndicale appelle à un retour au calme et à la raison. «C'est cette grande activité syndicale qui est visée et qu'il faut à tout prix préserver et défendre. Les propos ouvertement ou indirectement antisyndicaux, ainsi que les menaces de limitation de l'exercice des droits démocratiques et syndicaux de la part des autorités politiques et universitaires, doivent cesser.»

Et la CGAS d'ironiser sur le «respect de la démocratie», défendu mordicus par l'UDC dans cet incident. «C'est la même Madame Amaudruz et le même Monsieur Nidegger qui soutenaient la motion Ettlin, proposition qui précipitera, en cas d'acceptation d'une loi ad hoc, des milliers de travailleurs et surtout de travailleuses dans la pauvreté, faisant fi à la fois de la volonté populaire des électeurs de leur canton, mais également des principes constitutionnels suisses.» Affaire à suivre... ■

POING LEVÉ

S'ENRICHIR AVANT TOUT

Par Manon Todesco

OCCUPATION. Le 31 janvier, au nord des îles Canaries, des militants de Greenpeace ont péniblement réussi à grimper sur le pont du *White Marlin* afin d'occuper le cargo de 51 000 tonnes transportant la plateforme de forage Shell. A bord de ce monstre des mers, la banderole semble toute petite, mais le slogan est limpide: «Stop Drilling. Start Paying.» En français, «Arrêtez de forer. Commencez à payer.» A travers cette action, les militants protestent contre la poursuite de l'extraction de combustibles fossiles malgré la crise climatique. En effet, la plateforme se dirige actuellement vers la mer du Nord pour exploiter huit nouveaux puits dans le champ pétrolier Penguins. Par ailleurs, ils exigent de Shell – mais aussi de toutes les autres entreprises actives dans le secteur – qu'elles contribuent au fonds pour les pertes et dommages liés au réchauffement de la planète décidés lors de la COP27. «Il est inacceptable que des entreprises comme Shell gagnent des milliards de dollars en détruisant notre avenir sans être inquiétées, s'indigne Georg Klingler, expert de Greenpeace Suisse sur les questions énergétiques et climatiques. Cela doit cesser! Shell doit payer pour les dommages causés par son activité.»

PROFITS HISTORIQUES. Selon Greenpeace, d'ici à 2044, le britannique Shell pourrait extraire 45 000 barils de pétrole par jour, dont la combustion produirait jusqu'à 45 millions de tonnes de CO₂, soit plus que les émissions annuelles de la Norvège. L'ONG promet de ne rien lâcher, jusqu'à l'obtention de la justice climatique. «Nous ferons payer les pollueurs», assure Yeb Saño, militant philippin qui n'a pas pu monter sur la plateforme. Payer, on se doute que l'idée ne séduira pas Shell et ses confrères, pourtant ils en ont clairement les moyens. En effet, car le timing est parfait, Shell a publié ses résultats alors même que l'occupation était en cours et, sans surprise, les bénéfices battent tous les records. La multinationale a empoché 40 milliards de dollars en 2022. Le double par rapport à 2021.

BÉNÉFICES TRIPLES. Alors que la Banque mondiale estime qu'environ 95 millions de personnes sont passées sous le seuil de la pauvreté absolue à cause de la pandémie et de la guerre en Ukraine, et que les autres voient leur pouvoir d'achat diminuer comme peau de chagrin face aux prix qui flambent, il semblerait que ce ne soit pas la crise pour tout le monde. Comme toujours, quelques-uns tirent leur épingle du jeu. Souvent les mêmes. Et l'augmentation des prix du pétrole et du gaz à la suite du conflit en Ukraine aura grassement profité aux leaders du secteur... TotalEnergies, BP, ExxonMobil: ils ont tous doublé, voire triplé, leurs profits. La bonne nouvelle, enfin, c'est que l'Union européenne a voté un accord historique cet automne pour taxer ces superprofits. Une idée qui doit inspirer les autres Etats. L'heure est venue de passer à la caisse! ■

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR ENDIGUER LA PÉNURIE DE PERSONNEL

Face au manque de main-d'œuvre criant, l'économiste d'Unia, Noémie Zurlinden, nous éclaire sur les causes du phénomène et les manières d'y remédier. Entretien

Propos recueillis par Manon Todesco

En 2022, on recensait plus de 100 000 postes vacants en Suisse. Cette pénurie de main-d'œuvre n'est pas une spécificité helvétique, elle touche la plupart des pays occidentaux. La pandémie de coronavirus n'y est pas étrangère: certains secteurs ont été désertés (ce que les Américains ont appelé la Grande Démission) et la fuite des cerveaux venant de l'étranger s'est arrêtée. A l'heure de la reprise, plusieurs domaines peinent à trouver des employés. Et il se pourrait bien que la pénurie perdure. Une étude publiée par Employés Suisse projette qu'il manquera près de 365 000 travailleurs qualifiés d'ici à quatre ans, allant jusqu'à 1,2 million en 2035. Quels sont les tenants et les aboutissants de cette pénurie massive? Est-elle réversible? Noémie Zurlinden, économiste au syndicat Unia, livre son analyse.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est l'ampleur du phénomène de pénurie de main-d'œuvre en Suisse aujourd'hui?

L'Office fédéral de la statistique (OFS) réalise un sondage concernant la pénurie de main-d'œuvre tous les trimestres. Au troisième trimestre 2022, au total, 40% des entreprises interrogées ont répondu avoir trouvé avec difficulté ou ne pas avoir trouvé de personnel qualifié (voir graphique ci-dessous). L'industrie est le secteur le plus touché, avec en tête les fabricants de machines et d'équipements (représentant presque 79% des entreprises), suivi du tertiaire. Dans ce secteur, l'hôtellerie-restauration est également fortement sujette à la pénurie de personnel avec un taux de près de 45%, ainsi que le domaine de la santé avec presque 55%.

Les données par métier ne sont pas connues, mais le sondage de l'OFS donne des chiffres par rapport au niveau de formation (école obligatoire, apprentissage, professionnelle supérieure, haute école). Ces derniers mois, les entreprises ont eu plus de difficulté à trouver du personnel avec un niveau de formation «école obli-

gatoire». Elles étaient presque 9% fin 2022 alors qu'au 3^e trimestre 2019, elles n'étaient que 3,8%. Dans toute l'industrie manufacturière, 15% des entreprises ont trouvé avec difficulté ou n'ont pas trouvé de personnel ayant un niveau de formation «école obligatoire». Dans l'hôtellerie-restauration, il s'agit de 26% et, dans la santé et l'action sociale, on parle de 10%.

Cette pénurie est conséquente, bien qu'on soit loin des chiffres de la fin des années 1980 et, pourtant, le taux de chômage est faible (2,2% en 2022): comment l'expliquez-vous?

Le fait qu'on ait une haute pénurie et des chiffres de chômage faibles en même temps a du sens: si le taux de chômage est bas, c'est plus difficile de trouver du personnel pour les postes vacants.

Quelles sont les causes de cette pénurie?

Une explication générale tient au fait que les postes vacants et les demandeurs d'emploi s'accordent moins bien qu'auparavant. Il y a différentes raisons à cela. Dans l'hôtellerie-restauration, la pandémie de Covid-19 pourrait avoir fait fuir des personnes de la branche. Le secteur de la santé pourrait également souffrir d'un exode accru de la branche.

Un autre facteur important est la migration. Pendant la pandémie, il était très difficile de se rendre dans d'autres pays. Par moments, la libre circulation des personnes a même été suspendue. L'immigration était donc moins importante, à l'exception des frontaliers et des frontaliers. Les chiffres du Secrétariat d'Etat aux migrations montrent qu'en 2020, l'immigration de travailleurs européens pour une période de douze mois ou moins était de -22,8% par rapport à 2019, et de -5,9% pour l'immigration à titre durable. Le Secrétariat d'Etat aux migrations met à disposition également des données sur l'immigration par secteurs économiques. Dans un rapport de 2021*, il note que, «en ce qui concerne l'UE/AELE/UK, la population étrangère résidente permanente a diminué en 2020 dans les secteurs économiques "industrie et artisanat" et "services" par rapport à la même période en 2019».



Après l'industrie, avec en tête les fabricants de machines et d'équipements, le secteur du tertiaire, et en particulier celui de l'hôtellerie-restauration, fait partie des domaines les plus touchés par le manque de main-d'œuvre.

Enfin, le départ des baby-boomers à la retraite peut aggraver la pénurie. Il faut aussi souligner que, dans certaines branches, le problème du manque de main-d'œuvre n'est pas nouveau, notamment dans les soins et dans l'hôtellerie-restauration. Une amélioration des conditions de travail est donc nécessaire pour attirer des candidats.

Où sont passés les travailleurs qui auraient déserté leur secteur?
C'est difficile de répondre parce qu'il n'y a aucune donnée sur cette question. Le fait que les postes vacants et les demandeurs d'emploi s'accordent moins bien qu'auparavant laisse supposer qu'une partie des travailleurs se sont redirigés vers d'autres secteurs, ont débuté une formation ou, parfois, se trouvent au chômage. Cela dit, le taux de chômage étant bas, on imagine que ces personnes ne sont pas nombreuses à être dans ce cas.

Comment faire pour rendre les secteurs souffrant de pénurie plus attractifs?

Une amélioration concrète des conditions de travail dans ces branches est nécessaire pour attirer la main-d'œuvre. Cela doit passer par le salaire, mais également par des adapta-

tions des horaires, du niveau de stress et de la pression au travail, qui sont aussi centraux dans les métiers de l'hôtellerie-restauration ou des soins. Il y a d'autres facteurs qui sont importants pour dynamiser un secteur, comme la formation. On peut citer par exemple l'initiative sur les soins qui a demandé plus d'argent dans ce but.

Mettre en place de meilleures conditions de travail et augmenter les salaires est par ailleurs dans l'intérêt des entreprises elles-mêmes, parce que ce sont elles qui souffrent de la pénurie de main-d'œuvre. Elles ont une grande responsabilité. Comme syndicat, nous devons faire comprendre ce lien.

Peut-on dire que les mentalités changent, notamment dans le rapport avec la valeur Travail?

On entend souvent dire que l'attitude envers le travail change: les (jeunes) salariés souhaitent une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. La proportion de salariés travaillant à temps partiel est passée de 25,4% en 1991 à 37,1% en 2021 (de 49,1% à 58,6% pour les femmes et de 7,8% à 18,2% pour les hommes). A noter que l'augmentation totale est liée au fait que davantage de femmes travaillent et qu'elles le font plus souvent à temps partiel que les hommes...

Le problème du travail à temps partiel résulte dans le fait qu'il s'exerce au détriment des salariés, qui subissent ainsi une perte de revenu. Compte

tenu de la pénurie de main-d'œuvre, une solution serait une réduction du temps de travail en gardant le même salaire. Cela pourrait rendre de nombreux emplois et secteurs de nouveau attractifs. Je pense par exemple aux soins: l'un des problèmes majeurs est que beaucoup des travailleurs qualifiés quittent la profession après quelques années à cause du stress et des horaires de travail. Une diminution du temps de travail rendrait ces professions plus attrayantes. Les employeurs peuvent donc tirer parti de l'évolution des attitudes vis-à-vis du travail pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre.

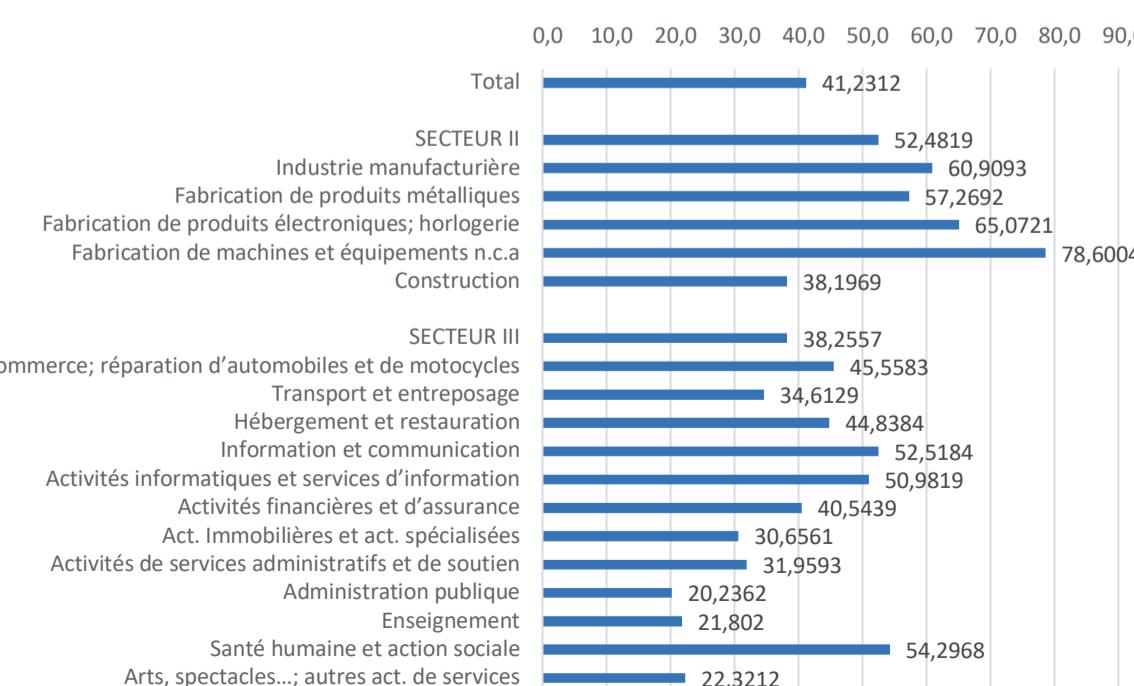
Une éventuelle récession économique pourrait-elle avoir des effets ces prochains mois?

Les dernières prévisions attendent une croissance moins forte que celle de l'année passée, mais toutefois pas une récession. Une croissance plus faible pourrait entraîner une pénurie de main-d'œuvre plus faible. Cela dit, étant donné que la pénurie est un phénomène à plus long terme dans certaines branches comme les soins et l'hôtellerie-restauration cités plus haut, c'est de toute façon important que les branches deviennent plus attractives pour les travailleurs. ■

* Rapport Statistiques sur l'immigration – Les étrangers en Suisse, publié le 4 février 2021.

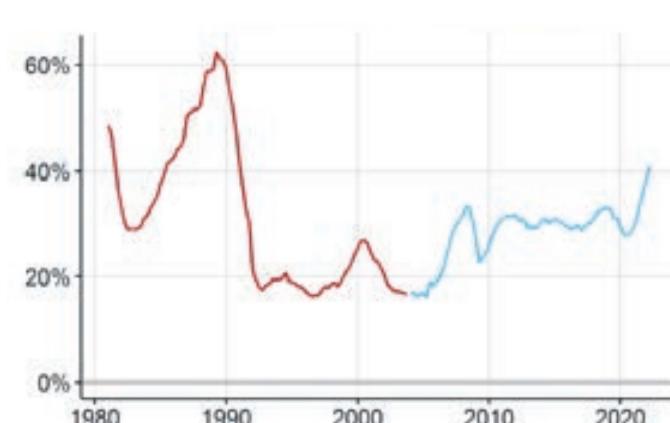
Autres statistiques sur: sem.admin.ch/sem/fr/home/sem/medien/mm/msg-id-87311.html

POURCENTAGES DES ENTREPRISES QUI ONT TROUVÉ AVEC DIFFICULTÉ OU N'ONT PAS TROUVÉ DE PERSONNEL QUALIFIÉ, PONDÉRÉS SELON LE NOMBRE D'EMPLOIS, 3^e TRIMESTRE 2022



PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE: PERSONNEL QUALIFIÉ

Proportion d'entreprises ayant des difficultés à recruter du personnel qualifié. (Ligne rouge: anciennes séries OFS / ligne bleue: nouvelles séries OFS)



SOURCE OFS, BESPA

QUAND LE CLIMAT S'INVITE À L'USINE

Le climat, les risques de pénurie d'électricité et les exigences patronales de flexibilisation étaient au cœur de l'assemblée de l'industrie d'Unia Neuchâtel. Echanges passionnantes et constructifs

Textes Sylviane Herranz
Photos Thierry Porchet

Tableau apocalyptique dressé par une docteure en sciences ce samedi 28 janvier au Locle. Dorota Retelska, enseignante et blogueuse au *Temps*, présente les conséquences du dérèglement climatique. Non pas les catastrophes qui auront lieu dans dix ou vingt ans. Mais aujourd'hui et maintenant. Devant les travailleuses et les travailleurs du secteur de l'industrie d'Unia Neuchâtel, réunis en assemblée générale, la scientifique égraine des faits et des chiffres: records de chaleur avec 46°C en France en 2019, 48,8°C en Italie en 2021, 40°C en Angleterre et 39°C en Suisse en 2022. Des vaches sans eau sur nos alpages, des récoltes affectées. «Ça a été la pire sécheresse en Europe depuis 500 ans. Elle a provoqué entre 20 000 et 25 000 décès», explique-t-elle. Au Canada, l'an passé, la température est montée à 49,7°C à Lytton. «La commune a été évacuée. Après quelques jours, elle a pris feu.» Il y a aussi les inondations ayant touché l'Europe en 2021, et l'immense glissement de terrain survenu en Allemagne. Dorota Retelska rappelle que la Terre s'est réchauffée de 1,2°C en 50 ans, et la Suisse de 2°C. A l'échelle de la planète, une hausse de 2°C provoquerait des inondations beaucoup plus fortes et fréquentes sur 94% du territoire européen. Et de donner quelques conseils pour sortir de sa voiture prise dans les flots... Science-fiction? Non, des recommandations publiées ce mois de janvier dans les médias californiens. «Si rien n'est fait face à ces changements climatiques, on va vers des catastrophes globales. A Davos, António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a dit que le climat est la menace la plus importante pour l'économie mondiale», poursuit la scientifique, demandant s'il ne serait pas préférable de produire des pièces en Suisse plutôt qu'en Chine, l'absence d'une seule d'entre elles pouvant bloquer toute une usine. Et de présenter quelques solutions: les énergies renouvelables, solaire et éolien, la diminution des constructions en béton, la plantation d'arbres et la réduction de 40% du temps de travail, qui permettrait de produire les mêmes biens qu'aujourd'hui, ou même une baisse à 9 heures par semaine pour ne fabriquer que ce dont on a besoin.

QUELLE POSITION EN TANT QUE SYNDICAT?

S'est ensuivie une discussion riche et animée, ancrée dans le quotidien des membres présents. «Quelles sont les règles pour la fermeture des chantiers en cas de fortes chaleurs? Dans nos ateliers, il arrive aussi que nous montions à 40°C!» demande un travailleur. «Faut-il arrêter de croître?» s'inquiète un autre. «Peut-on récupérer le CO₂?» «Le solaire et les éoliennes existaient déjà dans les années 1980. Pourquoi ne pas les avoir développées?» questionne un salarié. «Il y a le problème du lobby pétrolier et la courte vue des politiciens», répond un militant avant d'ajouter: «Guterres n'a aucune crédibilité. Nous sommes dans une société productiviste, elle va s'enoyer. A nous de réfléchir comment faire pour lutter contre le ré-



L'assemblée de l'industrie s'est déroulée dans une ambiance studieuse et créative. Les participants ont évoqué différentes pistes pour faire face au dérèglement climatique. Ils ont aussi discuté des réponses à apporter à la volonté patronale de flexibiliser le temps de travail en cas de pénurie d'électricité.

chauffement.» Les craintes face aux 500 millions d'euros investis en Europe pour le nucléaire sont aussi exprimées. Un travailleur souligne: «Nous, membres d'Unia, ne devons pas nous extraire du monde où l'on vit. Comment, en tant que syndicat, se positionne-t-on par rapport à ça? C'est nos emplois.» Des réponses sont esquissées, telles que la réduction du temps de travail et la reconversion industrielle, par les salariés eux-mêmes, avec leurs compétences et leur savoir-faire.

NON À PLUS DE FLEXIBILISATION

«Il y a une problématique centrale, c'est que les employeurs veulent des profits et, vous, des emplois. On produit dans d'autres pays plutôt qu'en Suisse. Rien n'a changé depuis des années, mais avec le Covid, qui a généré des arrêts de production, et la guerre en Ukraine qui a accéléré la crise énergétique, il y a une prise de conscience», indique Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel, lançant le débat sur de récentes attaques patronales en matière de temps de travail en lien avec les risques de pénurie. Face à la possible imposition d'une baisse de 10% de la consommation d'électricité, plusieurs entreprises horlogères se sont approchées du syndicat pour discuter de la mise en place d'horaires fluctuants, avec notamment une hausse du travail

le samedi. Répartis en trois ateliers, les membres discutent des lignes rouges à ne pas franchir sur la question, des aménagements et des alternatives possibles, et des moyens d'action si les échanges se durcissent avec les patrons. Des positions claires en ressortent: non à plus de flexibilisation du travail et au travail sur appel. Un problème déjà présent, qui révèle la vulnérabilité des frontaliers n'osant pas refuser de travailler les samedis si le patron le leur demande. D'autres solutions sont évoquées par les employés: doter les usines de groupes électrogènes et de panneaux solaires, ralentir le mouvement du personnel, avec les gains de santé qui suivront, et celui des machines qui sont très énergivores, et diminuer

la durée du travail. Quant aux moyens d'action si le ton monte avec le patronat, les avis sont tranchés. «Notre force, c'est la grève», lance un ouvrier. Un collègue, plus dubitatif sur la possibilité d'organiser des arrêts de travail, propose de réduire les cadences. «Si tous jouent le jeu, le patron est cuit!» souligne-t-il. «Nous devons nous réorganiser collectivement au sein même des entreprises, ajoute un autre. Dans les usines, c'est de plus en plus impersonnel. Il faut qu'on y crée des lieux pour échanger sur nos conditions de travail et faire des propositions.» Face à la détermination des membres, Silvia Locatelli conclut: «Si vous recevez un préavis de modification du temps de travail, avertissez-nous. N'agissez pas tout seuls.» ■

VERS LA GRÈVE DES FEMMES

L'assemblée générale de l'industrie a aussi abordé les renouvellements des CCT de l'horlogerie et des machines, dont les négociations commencent en mars. Ainsi que les résultats obtenus au niveau des salaires. Autre point central: les préparatifs de la grève des femmes du 14 juin 2023. A Neuchâtel, Unia se focalisera sur trois branches phares: l'horlogerie, les soins et l'hôtellerie-restauration, et s'engagera pour de véritables grèves sur les lieux de travail, afin de faire pression sur l'économie et le pouvoir politique. La campagne débute déjà, avec un rendez-vous le 14 février pour la Saint-Valentin. Des tracts «Offrez-nous l'égalité» seront distribués sur les lieux de travail. ■

«C'est brutal, on veut travailler et on vous claque la porte»

Ouvrière de l'horlogerie, Kana* témoigne des difficultés à trouver un emploi après 50 ans, même dans une période de main-d'œuvre

Sylviane Herranz

«On nous augmente l'âge de la retraite et, à 50 ans, on n'est plus bon à rien, on se sent inutile, c'est désespérant. On va dans le mur.» Présente à l'assemblée de l'industrie d'Unia au Locle (voir ci-dessus), Kana* a lancé un cri du cœur en fin de séance: «Les agences de placement offrent sur leur site internet des places d'opératrice en horlogerie et, quand on postule, on nous répond: "Vous ne correspondez pas, le poste a évolué." Qu'est-ce qui ne correspond pas? Notre âge? Quel avenir pour moi, et pour tous les autres de 50 ans et plus? Nous mettre la corde au cou? Aller au service social? Il nous reste de dix à quinze ans avant la retraite, si on y arrive! Quelle est votre réponse?»

Kana a accepté de partager son histoire avec *L'Événement syndical*. Une histoire vécue par de nombreuses personnes, alors que l'économie manque de main-d'œuvre. Opératrice de production et contrôleur de qualité, titulaire des formations T1 et T2 pour l'emboîtement et le montage des montres, Kana compte plus de 30 ans

d'expérience. Elle a travaillé douze ans pour la même entreprise, puis quelques années dans une autre société et, enfin, dans une manufacture de cadrans. «J'ai été licenciée en 2018, l'année de mes 50 ans. J'ai retrouvé du travail comme temporaire en 2020, dans une grande entreprise du Val-de-Travers. J'avais un contrat pour deux ans. Le Covid est arrivé au milieu. A la fin de mon mandat, j'ai signé un nouveau contrat pour deux ans. Le directeur m'a dit qu'un poste serait trouvé pour moi. Sans nouvelle, j'ai contacté mon futur chef qui m'a informée que le local des machines étant en réaménagement, ce serait pour plus tard. Ils devaient m'écrire. C'était au printemps. En septembre, toujours pas recontactée, j'ai écrit au RH que je connaissais. Puis, j'ai appelé mon ancien chef. Deux jours après, je recevais un e-mail me demandant d'arrêter de harceler les responsables! Pour Kana, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. «J'ai pétré un câble.» Sous pression aussi de l'ORP qui la menaçait de sanctions, l'ouvrière se retrouve en burn-out, en dépression, des idées noires dans la tête. Elle s'était aussi présentée dans une agence de pla-

cement, A à Z à Neuchâtel. «Le responsable m'a démonté! Il m'a raconté sa vie et, à la fin, il m'a dit: "Vous pouvez repartir, dès 50 ans, vous coûte trop cher aux patrons..." Depuis quelques mois, Kana est au social, comme elle dit. Elle touche 2500 francs par mois. Et s'inquiète que l'aide sociale puisse aller piocher dans son libre passage du 2^e pilier. L'ouvrière poursuit ses recherches d'emploi, sans succès. «Avant, je gagnais 4500 francs brut. Je me suis présentée à un poste l'automne passé. Ils proposaient 4100 francs. Je l'aurais accepté, mais ils ne m'ont de toute manière pas prise.» Et de parler de ces places vues en décembre sur le site de l'entreprise temporaire BM-emploi: «J'ai postulé pour un poste d'opératrice en horlogerie. J'ai reçu une réponse négative, le poste avait changé, m'ont-ils dit! Mais il est toujours sur le site, un mois après...» Téléphone en main, ouvert sur la page internet de l'agence, elle montre un autre poste, affiché depuis plus de trente jours et noté «urgent». Il lui avait aussi été refusé. «C'était pourtant des postes basiques. Et j'ai appris qu'ils n'arrêtent pas d'engager! Des jeunes surtout.» ■

JEUNES ENGAGÉS EN NOMBRE

Une réalité confirmée par un horloger: «Tous les jours, les entreprises engagent du monde. Surtout des jeunes, malléables, venus de l'autre côté de la frontière. En France, ils gagnent 1500 à 2000 euros. Ici, ils touchent 3500 francs.» Une femme à ses côtés ajoute: «Les patrons jouent avec les intérimaires, qui restent très longtemps dans l'entreprise mais dont ils peuvent se séparer quand ils veulent.» Et le travailleur d'imager: «Les intérimaires sont considérés comme des sacs de sable dans une montgolfière, qu'on délesté quand c'est nécessaire.»

Kana a fait partie de ces temporaires, variable d'ajustement. A 55 ans, elle en est désormais exclue. «C'est brutal. On a envie de travailler. Mais on vous claque la porte. Tout passe par les agences de placement. Il n'y a plus l'humanité qu'il y avait avant. Je suis vraiment déçue. Mais je garde l'espoir.» ■

* Prénom d'emprunt.

BRÈVES

WEBINAIRE LES RAISONS DE LA GRÈVE FÉMINISTE

Pourquoi est-il important et juste de participer à la Grève féministe du 14 juin prochain? Voilà la question qui sera abordée dans le cadre d'un webinaire organisé la soirée du 22 février par Movendo. Sur mandat de la commission féministe de l'Union syndicale suisse, l'institut de formation des organisations de travailleuses et de travailleurs propose à toutes les personnes intéressées de suivre en ligne une discussion bilingue, avec traduction simultanée, qui réunira les intervenantes suivantes: Aude Spang d'Unia; Michela Bovolenta, du Syndicat des services publics; Patrizia Mordini, de Syndicom; et Lucie Waser, du Syndicat du personnel des transports. Le webinaire dressera aussi un bilan des revendications obtenues lors de la grève de 2019 et précisera la manière de se mobiliser pour cette prochaine édition. L'aspect juridique figurera également au menu de cette rencontre virtuelle. Et les participants pourront aussi poser des questions. ■ SM

Webinaire le 22 février de 19h30 à 21h30, soirée bilingue gratuite, traduction simultanée
Inscriptions sur: movendo.ch/fr/ereignis/feministischer-streik-2023-warum-und-wie-webinar

THÉÂTRE SUPERMARCHÉ SOUS LES PROJECTEURS



La nouvelle comédie sociale et burlesque du metteur en scène Matthias Urban plonge dans l'univers d'un supermarché et des relations de travail, du management, de la hiérarchie, des rapports de pouvoir... Intitulée *Superflut*, la pièce de la Compagnie générale de théâtre sous les lumières artificielles d'un magasin montre la violence du travail, mais pas seulement. Le jour le personnel de vente s'active au rythme imposé par la caisse enregistreuse et les annonces promotionnelles, avec une direction qui martèle son slogan: «Faire plus avec moins.» La nuit, pour échapper à cette course à la rentabilité, chacune et chacun trouve refuge à sa façon dans son imaginaire, dans les mystères et les rêves. A voir dès aujourd'hui au Casino Théâtre de Rolle, et dès fin février au CPO à Lausanne. ■ AA

Casino Théâtre de Rolle (Port 15), du 8 au 10 février à 20h, le 11 février à 19h.
Réservations et informations sur: theatre-rolle.ch
CPO Ouchy-Lausanne (Beau-Rivage 2), du 28 février au 4 mars à 20h, le 5 mars à 17h.
Réservations et informations sur: cpo-ouchy.ch
Dès 12 ans.

CINÉMA AVANT-PREMIÈRES DU FILM «LA SYNDICALISTE»



L'Événement syndical met à la disposition de ses lectrices et de ses lecteurs 2 fois 6 invitations pour les avant-premières du film *La Syndicaliste* à Genève et à Lausanne. Avec la comédienne Isabelle Huppert dans le rôle-titre, le thriller raconte l'histoire vraie de Maureen Kearney. Cette déléguée syndicale CFDT chez Areva est devenue, en 2012, lanceuse d'alerte pour dénoncer un secret d'Etat qui a secoué l'industrie du nucléaire en France. Les projections seront suivies d'une discussion avec le réalisateur Jean-Paul Salomé. Nous reviendrons sur ce long métrage plus en détail dans une prochaine édition. ■ NJ

Intéressés à obtenir des invitations? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch

Horaires des avant-premières:

- Lausanne, cinéma Pathé Les Galeries, lundi 13 février à 18h.
- Genève, cinéma Le Nord-Sud, lundi 13 février à 20h.

PÉROU LES SYNDICATS EN SOUTIEN AUX MANIFESTANTS

La Confédération syndicale internationale (CSI) exhorte la communauté internationale, les Nations unies et l'Union européenne à adopter des mesures contre le régime de Dina Boluarte à la tête du Pérou depuis la destitution du président Pedro Castillo le 7 décembre. «La situation actuelle du Pérou constitue un cas urgent d'effondrement de la démocratie et de violations extrêmement graves des droits humains», souligne le secrétaire général adjoint de la CSI, Owen Tudor. Dans un communiqué, il appelle «à la fin des mesures sécuritaires et de la violence militaire envers le peuple péruvien et à l'ouverture de négociations avec les mouvements sociaux et les forces politiques progressistes de sorte à assurer une transition pacifique vers une société démocratique qui reflète les intérêts de toute la population du Pérou». La faîtière syndicale rappelle que «l'intervention violente de la police pendant les manifestations a fait plus d'une soixantaine de morts depuis décembre; plusieurs milliers de personnes ont été blessées et des centaines d'autres ont été arrêtées. Les syndicats, les organisations de travailleurs des zones rurales et d'autres groupes de la société civile ont fait l'objet de perquisitions illégales, de même que les universités de tout le pays.» La CSI dénonce dès lors l'ilégitimité du gouvernement de Dina Boluarte soutenu «par la répression militaire et les forces d'extrême droite qui dominent le Congrès national, dont la plupart des membres sont accusés de corruption et dépourvus de soutien populaire». Elle appuie les revendications des manifestants: la fin de la violence, la mise en place d'un gouvernement de transition et la formation d'une Assemblée constituante. ■ AA

RÉGIONS

L'Événement syndical

AGENDA UNIA

ROMANDIE

GROUPE D'INTÉRÊTS DES RETRAITÉS

A la suite de notre réunion de comité du 19 octobre 2022, nous vous rappelons que notre prochaine séance aura lieu le **jeudi 16 février de 10h à 12h** au secrétariat Unia Neuchâtel, salle de conférence (2^e étage, ascenseur). Propositions de l'ordre du jour: 1. Salutations et accueil; allocution de bienvenue, Silvia Locatelli, secrétaire régionale Unia région Neuchâtel; organisation de la matinée (liste de présence, commodités, liste choix repas); présentation du verbaliste. 2. Présidence et vice-présidence pour la période 2023-2024: rappel usage (PV 13 juillet 2019); votation(s). 3. Procès-verbal: remarques et approbation. 4. Rencontre avec Martine Docourt, responsable nationale du Département politique Unia: formation informatique; enjeux syndicaux 2023. Quelle participation des seniors d'Unia? 5. Commission «Discriminations»: dossier projet; état de la situation; discussions. 6. Divers: agenda 2023.

La séance sera suivie par un repas «Chez Max et Meuron», passage Maximilien de Meuron 4, à Neuchâtel (3 min. à pied, 032 717 82 24, direction@chezmaxetmeuron.ch). Denis Berger et John Amos

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienné: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ouappelez le 0848 949 120.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2022 nous vous invitons à nous téléphoner afin de convenir d'un rendez-vous pour procéder au paiement au +41 848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 6 février au 12 mars.

A cette occasion, nous vous remettrons les renseignements utiles ainsi qu'une quittance avec laquelle vous pourrez contacter directement la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Tarifs par déclaration:

- déclaration simple syndiquée ou couple syndiquée/retraité: 51 francs.
- déclaration simple syndiquée et conjoint non syndiquée: 61 francs.
- déclaration simple non syndiquée: 81 francs.
- enfant (revenu inférieur à 15 000 francs): 12 francs.
- auto-déclaration relative à la fortune immobilière (Suisse ou étranger): 30 francs.

La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia. Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les **2^e mardis du mois**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

Assemblée générale des retraités

La prochaine assemblée générale annuelle des retraités et retraités d'Unia Genève aura lieu: **mardi 14 mars de 14h à 16h30**, à Unia Genève, 5, ch. Surinam, salle Daniel Marco.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel: Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 10h à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

GROUPE DES RETRAITÉS

Rappel aux membres du comité des retraités

Comité des retraités romand: 16 février (dès 9h30 préparation dans cuisine) de 10h à 12h.

Comité des retraités Neuchâtel: 9 mars de 15h à 16h30.

Comité des retraités Neuchâtel: 6 avril de 14h30 à 16h.

Assemblée des retraités Unia région Neuchâtel: 26 avril, de 14h30 à 16h.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HOR

VALAIS: UN SERVICE ÉTATIQUE ACCUSÉ DE BAFOUER DES DROITS FONDAMENTAUX

Unia dénonce de graves dysfonctionnements au sein du Service de la population et des migrations de l'Etat du Valais, l'accusant de violer régulièrement l'accord sur la libre circulation des personnes et la Loi sur les étrangers

Textes Sonya Mermoud

«Le Service de la population et des migrations (SPM) valaisan dysfonctionne de manière alarmante.» Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais et son collègue, Martin Dremelj, responsable pour le Haut-Valais ont vertement critiqué le SPM, accusé de violations régulières de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de mépris de la jurisprudence, notamment du Tribunal fédéral. Lors d'une conférence de presse organisée le 30 janvier à Sierre, ils ont dénoncé des droits des étrangers concernés «systématiquement niés» et le fait qu'ils soient souvent poussés à fournir des informations et des documents sans fondement juridique. La durée des procédures, trop longue, figurait encore au cœur des doléances. Un problème qui aurait également été soulevé par des communes et des employeurs. De son côté, Marilia Mendes, secrétaire spécialisée dans les questions de migration à Unia, a détaillé les conséquences de cette pratique sur les personnes touchées et leurs proches. Faute d'un permis en raison de délais excessifs ou de décisions erronées, elle a précisé qu'il ne leur était par exemple pas possible ou très difficile de louer un appartement, d'acheter une voiture, d'ouvrir un compte bancaire et encore plus de décrocher un emploi et de travailler de manière réglementaire. Les travailleurs saisonniers risquent en outre de se voir refuser les indemnités chômage.

DÉSTABILISATION ET CONFiance SAPÉE

«Faire traîner les procédures a un impact direct sur la vie quotidienne et la liberté des personnes affectées, sans oublier l'aspect financier. Cette réalité épuisante déstabilise les migrants et sape leur confiance envers les autorités», a déploré la collaboratrice d'Unia, justifiant encore les situations où des permis, pour lesquels des frais ont été payés, soient déjà échus ou sur le point de l'être à leur réception. Pour étayer leurs dires, les représentants d'Unia



Les représentants d'Unia et l'avocat mandaté par le syndicat, M^e Marc Spescha ont tiré à boulets rouges sur le Service de la population et des migrations du canton du Valais.

ont donné la parole à M^e Marc Spescha, avocat et professeur titulaire de droit à la migration depuis plus d'une vingtaine d'années. Celui-ci, régulièrement mandaté par le syndicat pour traiter des affaires en lien avec la problématique en Valais, a estimé que les pratiques administratives des autorités du canton vont «au-delà du droit et de l'ordre» et noté de «graves manquements» au SPM. L'homme de loi zurichois a illustré ses propos via des cas documentés, rapportant dans la foulée la teneur de plusieurs échanges de courriels y relatifs s'étalant sur de nombreux mois. Il a qualifié les démarches de «chronophages et harassantes» et insisté sur la «mentalité obtuse, le formalisme exagéré de l'office, l'attitude récalcitrante d'autorités». M^e Marc Spescha a pointé du doigt des retards substantiels dans les procédures et un non-respect de dispositions légales et d'obligations découlant de l'accord sur la libre circulation des personnes. Avec pour conséquences des préjudices intolérables pour les personnes concernées et un «gaspillage de l'argent des contribuables». Dans ce contexte, l'avocat a estimé qu'une «formation continue du personnel habilité à prendre des décisions est une nécessité absolue».

APPEL D'UNIA

«Nous demandons au SPM de prendre des mesures. Les employeurs trouvent eux aussi que les délais sont interminables alors qu'il y a un besoin urgent

et immédiat de main-d'œuvre qualifiée», a ajouté Blaise Carron. Pour le secrétaire syndical, la décision du service de fermer des guichets prise l'automne dernier, «afin de traiter le nombre effarant de dossiers en suspens», n'est pas suffisante. Une vingtaine de cas présentant différentes problématiques occuperaient Unia Valais. «Nous préférerions pouvoir nous concentrer uniquement sur l'amélioration des conditions de travail plutôt que de s'assurer que le droit soit respecté. Mais c'est un minimum que nous devons aux migrants formant une grande partie de nos membres.» ■

«2000 DEMANDES PAR SEMAINE»

Cheffe du Service de la population et des migrations (SPM), Sandra Tiano réfute les allégations portant sur le non-respect de dispositions légales. «Je ne peux pas laisser dire cela. Nous appliquons le droit en vigueur. Mon équipe agit en toute connaissance des lois et est expérimentée.» Le terme de «dysfonctionnement» utilisé par le syndicat est jugé «disproportionné» par la responsable. «Je ne connais pas les cas qui ont été exposés... Mais il faut savoir que nous recevons quelque 100 000 demandes par an, 2000 par semaine en tenant compte de toutes les requêtes, du changement d'adresse à la demande d'un permis.» Dans ce contexte, la responsable note encore qu'exiger des documents sans base juridique comme Unia en fait le reproche n'est pas dans l'intérêt du service. «Nous agissons au plus vite et au plus simple. Nous devons toutefois vérifier que les conditions soient remplies pour la délivrance d'autorisations de séjour.» La lenteur des procédures dépend, selon elle, de la complexité des dossiers. «Le traitement d'affaires standard prend en moyenne deux à trois mois au maximum. Celles plus compliquées impliquant par exemple des ressortissants d'Etats tiers peuvent nécessiter davantage de temps, notamment quand il manque des documents. Quoi qu'il en soit, nous avons la volonté de faire au plus vite sans négliger la qualité.» Sandra Tiano reconnaît néanmoins le potentiel d'amélioration du SPM - comptant 18 employés à plein temps pour le secteur concerné - et affirme œuvrer dans ce sens. Et de conclure: «Nous ne faisons évidemment pas traîner sciemment les dossiers. L'intégration des étrangers fait également partie de mon service. J'aurais apprécié qu'Unia me contacte au préalable pour discuter des cas présentés. Il est important que nous tirions à la même corde. Et je suis ouverte à travailler main dans la main.» ■

Plainte climatique déposée contre Holcim

La conciliation entre Holcim et les habitants de l'île indonésienne de Pulau Pari n'ayant pas abouti, ces derniers saisissent la justice afin que le cimentier prenne ses responsabilités

Textes Manon Todesco

L'été dernier, nous relations le combat des habitants de Pulau Pari, une petite île en Indonésie frappée par des inondations liées à la montée des eaux causée par le réchauffement climatique (voir notre édition du 22 août). Une catastrophe pour cette île, qui après avoir déjà perdu 19% de son territoire, voit ses activités de pêche et de tourisme menacées. Quatre de ses habitants avaient alors décidé d'engager une action en justice contre le cimentier Holcim pour sa contribution aux changements climatiques. Une action inédite, émanant d'un pays du Sud et dirigée contre une multinationale, et pas un Etat.

Soutenus par l'Entraide protestante suisse (EPER), l'European Center for Constitutional and Human Rights et l'organisation indonésienne pour l'environnement WALHI, qui ont lancé la campagne *Call for Climate Justice*, les plaignants avaient soumis une requête de conciliation à Zoug le 11 juillet. L'audience y relative s'est tenue en octobre dernier, mais elle s'est soldée par

un échec. «Lors de l'audience, Holcim n'a manifesté aucune intention de répondre à leurs demandes», rapporte un communiqué de presse. Les habitants de Pari et leurs soutiens ont donc convoqué de nouveau les médias la semaine passée pour informer qu'une plainte avait été déposée contre Holcim le 30 janvier 2023 devant le Tribunal cantonal de Zoug. «Notre existence est menacée, nous voulons que les responsables agissent enfin», s'est exprimée Asmania, propriétaire d'une maison d'hôtes à Pari, lors de la conférence de presse.

REVENDEICATIONS

Pour la première fois, une entreprise suisse devra répondre juridiquement de son rôle dans les changements climatiques. «Les quatre Indonésiens invoquent l'«atteinte à la personnalité» (art. 28 du Code civil suisse) causée par les émissions de CO₂ disproportionnées de Holcim, tant passées que futures, qui ont entraîné des dommages (art. 41 de la Loi fédérale complétant le Code civil suisse) sur l'île», peut-on encore lire dans le communiqué.

Les plaignants ont toujours les mêmes revendications, à savoir une indemnisation pour les dommages déjà causés et une participation au financement des mesures de protection pour prévenir les dommages futurs. La requête financière s'élève à 20 000 francs, soit 200 fois moins que les coûts réels. Par ailleurs, il est réclamé que le groupe réduise ses émissions de CO₂ de 43% d'ici à 2030 et de 69% d'ici à 2040, par rapport au niveau de 2019. Des chiffres qui concordent avec l'objectif fixé par l'Accord de Paris pour le climat de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

PEUT MIEUX FAIRE

Pour rappel, Holcim est le leader mondial du ciment, servant à fabriquer le béton, et fait partie des 50 entreprises qui émettent le plus de CO₂ au monde. Plus de 7 milliards de tonnes auraient été produites entre 1950 et 2021, soit plus du double de ce que comptaillise la Suisse durant la même période. Les auteurs de la plainte et leurs soutiens estiment que les buts climatiques poursuivis aujourd'hui par Holcim

sont insuffisants. D'ailleurs, une analyse* actuelle de la stratégie climatique du groupe, publiée par l'EPER, révèle que la multinationale fait trop peu pour réduire ses émissions, et qu'elle a commencé trop tard...

«Concrètement, le groupe prévoit surtout une réduction des émissions par tonne de ciment, et non une réduction absolue de ses émissions de CO₂.

Qui plus est, les méthodes de la Science Based Targets initiative (SBTi), l'organisation chargée d'évaluer et de valider les objectifs climatiques de Holcim, font l'objet de critiques. La balle est désormais dans le camp de la justice. Affaire à suivre... ■

* Retrouvez toutes les informations sur le dossier sur: callforclimatejustice.org/fr

LE SORT DU MORMONT ENTRE LES MAINS DES VAUDOIS

Le 21 janvier, un cortège de militants s'est rendu vers le sommet de la colline du Mormont pour rendre un dernier hommage à la parcelle de la Birette. La fameuse qui avait fait l'objet de la première ZAD de Suisse, occupée entre octobre 2020 et mars 2021, pour s'opposer à l'extension de la carrière de Holcim. En effet, un récent arrêt du Tribunal fédéral donne raison au géant du ciment et valide l'exploitation de la zone, à condition que le trou soit comblé par la suite. Le TF a estimé que l'usine d'Eclépens couvrant près de 20% des besoins du pays en ciment, le prolongement de l'exploitation - la plus grande de Romandie - est d'«intérêt public». Les militants ont donc été déboutés, mais tout pourrait bien ne pas être perdu. L'initiative populaire cantonale des Verts «Sauvons le Mormont», qui demande à inscrire la protection du Mormont dans la Constitution cantonale et à encourager les autorités à trouver des alternatives au béton, a abouti au printemps dernier. Le dernier mot appartiendra donc aux électeurs vaudois, qui devraient se prononcer dans les mois à venir. ■

«TU NOUS METS 64, ON RE-MAI 68»

La France a connu hier sa troisième journée d'actions contre la réforme des retraites. Enjeux



Jérôme Béguin
Photos Eric Roset

La France a connu sa troisième journée de grève et de manifestations, hier mardi. Le mouvement contre la réforme des retraites ne désarme pas. Le gouvernement Borne s'entête malgré tout. «C'est la réforme ou la faillite», estime le ministre des Comptes publics, Gabriel Attal. Certes, en raison du vieillissement de la population, le régime des retraites français devrait accuser un déficit ces prochaines années. De l'ordre de 0,6% du PIB à l'horizon 2030, soit 16 milliards d'euros par an. Mais il y a divergence sur le remède à appliquer au malade. Le gouvernement, soutenu par les Républicains, veut décaler l'âge légal de départ de 62 à 64 ans en 2030. Et accélérer l'allongement de la durée de co-

tisations de 41 ans et demi à 43 ans dès 2027, alors que la réforme Touraine ne prévoyait cette disposition qu'en 2035. S'ils n'ont pas cotisé suffisamment, les actifs devront attendre 67 ans pour bénéficier d'un départ à taux plein. La réforme met aussi fin aux régimes spéciaux. Dans les transports publics parisiens ou la branche des industries électriques et gazières, les futurs embauchés dépendront du régime général moins avantageux. Enfin, il est prévu une revalorisation modeste du minimum de retraite pour la carrière complète. Actuellement fixé à 1100 euros, il atteindrait 85% du salaire minimum, soit 1150 euros.

REPORT NON NÉGOCIABLE...

Les syndicats, la gauche, le Rassemblement national et 72% des Français s'opposent au texte. C'est que l'effort

demandé pour atteindre l'équilibre repose entièrement sur les actifs, rien n'est demandé aux actuels retraités, ni aux entreprises ni aux contribuables. Qui plus est, les grands perdants de la réforme sont ceux qui ont commencé à travailler jeunes, les professions manuelles et celles ne demandant pas de suivre des études. Aujourd'hui, à condition d'avoir cotisé un peu plus longtemps, les personnes qui ont débuté tôt peuvent partir à 58 ans ou à 60 ans, selon qu'elles ont commencé avant 16 ou 20 ans. Cela ne sera plus valable que pour les travailleurs et les travailleuses entrés dans la vie active avant 18 ans. Pour les autres, il faudra attendre 62 ans. Ce n'est pas anodin sachant que les ouvriers ont une espérance de vie en bonne santé inférieure de dix ans à celle des cadres supérieurs. Plutôt que de faire porter l'essentiel de



Le gouvernement veut décaler l'âge légal de départ de 62 à 64 ans en 2030. Cette réforme fortement contestée a déjà réuni des millions de Français dans la rue.

l'effort sur les ouvriers et les employés, il aurait été possible d'augmenter les cotisations et de faire contribuer les retraités. La France est l'un des rares pays où le niveau de vie des retraités est supérieur à celui des actifs. Certains proposent de taxer les plus aisés, à l'instar de Bernard Arnault, le patron de LVMH devenu l'homme le plus riche du monde avec une fortune de près de 200 milliards d'euros. Ses 2,4 milliards de dividendes perçus l'année dernière suffiraient à combler le déficit des caisses de retraite attendu pour l'année 2023. Mais la Première ministre Elisabeth Borne martèle que ce report à 64 ans «n'est pas négociable».

LA MOBILISATION SE POURSUIT

«Tu nous mets 64, on re-Mai 68» est l'un des slogans qui ont fleuri dans les cortèges. Commencée le 19 janvier, la mobilisation s'est amplifiée au cours de la deuxième journée de grève, le 31 janvier, avec quelque 2,5 millions de salariés en arrêt de travail ou participant aux manifestations. L'issue de la journée du 7 février n'était pas

connue lundi, au moment du bouclage de ce numéro, mais une marée humaine s'apprêtait à déferler dans 250 villes. Les grèves ne se limitent pas aux secteurs publics, des arrêts de travail ont été signalés dans l'aéronautique (Airbus), l'alimentaire (Cargill, Lu), la grande distribution (Fnac) ou les ports. Dans la Vienne, des syndicalistes CGT ont rétabli le gaz et l'électricité à des foyers qui en étaient privés à la suite de factures impayées, tandis que leurs collègues marseillais faisaient passer les boulangeries en heures creuses. Plus près de chez nous, de nombreux TGV entre la Suisse et la France étaient supprimés, ainsi que des trains du Léman Express.

Une nouvelle journée d'actions est prévue ce samedi 11 février. L'intersyndicale appelant, d'ici là, à multiplier les initiatives et les réunions partout sur le territoire, dans les entreprises, les services et les lieux d'étude, y compris par la grève. ■

Presse militante = presse populaire!

A l'occasion des 30 ans de «Démocratie & Socialisme», mensuel fondé par Gérard Filoche, un débat a été organisé à Paris sur la presse militante. Retour sur cet échange

Jean-Claude Rennwald

La presse militante est-elle une presse populaire? C'est en quelque sorte à cette question que s'est résumé un débat qui a eu lieu en décembre 2022 à Paris, sous l'égide du mensuel *Démocratie & Socialisme* et auquel ont participé des représentants d'une vingtaine de journaux et de



François Ruffin, député LFI et rédacteur en chef de *Fakir*, lors du débat.

revues orientés à gauche. *L'Événement syndical* était de la partie.

Démocratie & Socialisme est le journal de la Gauche démocratique et sociale (GDS). Celle-ci n'est pas un parti, mais plutôt un réseau qui rassemble des militants de différents horizons politiques qui travaillent dans une perspective unitaire et qui sont de chauds partisans de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES). Après la catastrophe de l'élection présidentielle d'avril 2022, ce rassemblement, dont les principales composantes sont La France insoumise (LFI), le Parti socialiste (PS), le Parti communiste (PC) et les Verts, a permis à la gauche française de faire assez bonne figure lors des élections législatives du mois de juin.

30 ANS DÉJÀ

Le débat avait été organisé à l'occasion du 30^e anniversaire de ce mensuel fondé par Gérard Filoche. Inspecteur du travail, syndicaliste CGT, infatigable militant passé de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) au PS pour finir par en sortir, Gérard Filoche est déjà venu plusieurs fois en Suisse, pour donner des conférences et débattre avec des permanents et des militants du syndicat Unia.

FAKIR, L'HUMANITÉ, POLITIS

La presse militante française est riche et diversifiée. On y trouve notamment *L'Humanité*, le quotidien du PC; *Fakir*, le journal créé par le député insoumis François Ruffin; *Politis*; *Siné mensuel*; *Contretemps*, revue de critique communiste dirigée par Francis Sitel et fort bien documentée; ou encore *Basta!*, un média d'information en ligne d'actualité écologique et sociale. A ces médias s'ajoutent bien sûr les publications des différentes organisations syndicales (CGT, CFDT, Force ouvrière, etc.).

CONTRE LA PRESSE DES MILLIARDAIRES

Cette diversité est enrichissante, mais aussi problématique. Comme l'a souligné un intervenant, comment contrer la «presse des milliardaires» avec des journaux et des revues qui ont des tirages de quelques dizaines de milliers d'exemplaires, voire de quelques milliers seulement? La question est pertinente. Car Vincent Bolloré, patron de choc et ami d'Eric Zemmour, possède les maisons d'édition du groupe Editis, l'agence de communication Havas (publicité), des chaînes de télévision telles que Canal+, C8, CNews et la radio Europe 1. Il est aussi présent dans la presse écrite (Prisma Media, premier

groupe de magazines en France: *Journal du Dimanche*, *Paris Match*, *Géo* ou *Ça m'intéresse*).

PAS DE JOURNAUX POPULAIRES

A cette question quantitative s'ajoute celle du ou des contenus. «Il n'y a pas de journaux de gauche populaires en France», a ainsi lancé Daniel Mermet, qui dirige le site web d'information *Là-bas si j'y suis*, lequel propose des articles quotidiens, site reconnu comme service de presse en ligne d'information politique et générale par la Commission paritaire des publications et des agences de presse. L'affirmation est quelque peu excessive, mais en tous les cas pas une autre de ses déclarations, à savoir que la presse alternative française, comme d'ailleurs beaucoup de «grands» médias, «ne s'intéresse pas beaucoup au reste du monde». Concrètement, ce débat n'aura pas réglé de problèmes, mais il aura posé quelques questions fondamentales auxquelles la presse syndicale se doit de répondre. Y compris *L'Événement syndical*, lequel, sans tomber dans une autosatisfaction bête, nous semble avoir réussi ce pari d'un journal syndical à la fois populaire et de qualité. ■

BRÈVE

LA LUTTE DES OUVRIERS DE FORD BLANQUEFORT PRÉSENTÉE À GENÈVE

Philippe Poutou sera à Genève le jeudi 9 février. A l'invitation de Solidarités Genève, le syndicaliste et militant du Nouveau parti anticapitaliste, dont il a été le candidat à deux élections présidentielles en France, présentera le film *Il nous reste la colère* dont il est l'un des protagonistes. Dans ce documentaire (France, 2022, 96'), les réalisateurs Jamila Jendari et Nicolas Beirnaert retracent la lutte des 850 ouvriers de l'usine Ford à Blanquefort, près de Bordeaux, contre la fermeture de leur usine. Ils rapportent au jour le jour le combat du collectif des syndiqués CGT, leurs doutes et leurs espoirs jusqu'à l'arrêt définitif des chaînes de montage en 2020. ■ JB

Jeudi 9 février, à 20h30, au cinéma Bio de Carouge (rue Saint-Joseph 47).

